

LIVRE BLANC pour GERARDMER

GERARDMER
2026



Décembre 2025

Association GERARDMER INITIATIVES 2026

Sommaire

SEPT ATOUTS pour l'AVENIR	4
1. LA GOUVERNANCE MUNICIPALE	6
2. ENVIRONNEMENT	9
3. LA STATION, CLE de l'AVENIR	13
4. HABITAT URBANISME	15
5. MOBILITE et DESENCLAVEMENT	20
6. TOURISME	24
7. ECONOMIE LOCALE	26
8. VIE QUOTIDIENNE	30
9. La CULTURE	34

LIVRE BLANC

pour GERARDMER

Il y a un peu plus d'un an, en lançant Gérardmer 2026, nous étions loin d'imaginer que cette initiative apolitique, inédite et désintéressée rencontrerait un tel crédit.

Durant un an, le site internet gerardmer2026, la page Facebook Association Gérardmer 2026 crédités de centaines de milliers de « vus », les cinq débats publics et les rencontres avec les forces vives que nous avons organisés, nous ont permis d'animer la démocratie locale.

Nous poursuivions trois objectifs : donner la parole aux Gérômois qui ne s'expriment jamais. Aider les candidats aux municipales à composer leurs listes. Leur fournir des éléments pour enrichir leurs programmes.

Aujourd'hui, comme nous nous y étions engagés, nous remettons aux candidats ou à leurs représentants le Livre blanc qui condense les dizaines d'idées, de suggestions, de propositions énoncées par les Gérômois.

Parce qu'il recense les fragilités que les citoyens de cette ville ont relevées et qu'ils ont décidé de compenser à travers leurs contributions, ce document est un atout précieux pour servir l'intérêt général. Chaque candidat en fera ce qu'il voudra. Mais humblement, nous pensons que les pistes d'inspiration sont nombreuses pour servir l'avenir de Gérardmer et de sa Communauté de communes. En ce qui nous concerne, nous avons fait pour le mieux, avec honnêteté et transparence.

Jacques Valentin et Jean - Louis Antoine

Ramberchamp, le 18 décembre 2025

SEPT ATOUTS pour l'AVENIR

Nous avons répertorié 7 atouts dont les candidats pourront s'inspirer pour élargir le champ des possibles de Gérardmer, en redonnant à ses habitants, sourire, confiance et énergie.

UNE VILLE PHENIX

L'histoire d'une ville et de sa communauté humaine est faite de réussites, de difficultés, d'efforts pour dépasser les drames, les erreurs et mieux renaître.

A cet égard, Gérardmer ne vient pas de nulle part. Rasée par les nazis en 1944, elle s'est reconstruite, physiquement. Et moralement. Au point de renouer aujourd'hui avec le statut de villégiature à la mode qui était le sien au XIX è siècle. Une performance ! Celle d'une ville Phénix, qui fait la fierté de tous.

L'ENVIRONNEMENT, VITRINE d'AVENIR

Des forêts, un lac, une vallée campent un environnement somptueux à dimension humaine. Un legs à forte valeur ajoutée, à transmettre dans les meilleures conditions. Cet environnement exceptionnel oblige les Géromois, qui peuvent faire de leur ville dans les années qui viennent une vitrine de la transition écologique et du développement durable.

Un environnement idéal, pour imaginer collectivement une ville qui offre à la jeunesse des logements, des emplois, un art de vivre oxygéné, numérique, ouvert sur le monde.

Une ENERGIE de CHAMPIONNE

Illustrée par la passion du sport qui génère des champions à répétition depuis des générations, l'énergie locale est tangible. On la mesure à travers le bénévolat des centaines de gérômois associés à la fête des Jonquilles, au Festival du cinéma fantastique, au triathlon international. On la vérifie avec les dizaines d'initiatives pour soutenir la culture, tracer des sentiers ou partager une générosité sociale solidaire. On s'en réjouit quand le Groupement hôtelier, les commerçants de « Gérardmer Animation », les entrepreneurs privés multiplient les initiatives pour faire vivre la cité.

Le DEFI d'une STATION

Candidate aux premiers JO d'hiver en 1924, la station de Gérardmer possède une valeur patrimoniale dont la réputation dépasse les frontières. Si son endettement et le réchauffement climatique jettent une ombre sur sa pérennité, ils incitent la collectivité à trouver des solutions pour solder sa dette et reconstituer ses capacités d'investissement. Ils alimentent aussi une réflexion sur de nouveaux concepts pour un tourisme toutes saisons en forme de rebond

Des SAVOIR - FAIRE REPUTES

A travers son « Comité des promenades », Gérardmer a lancé le premier office de tourisme de France en 1875. Une référence servie par une hôtellerie - restauration de qualité qui perdure en s'adaptant au sur - tourisme, à la concurrence d'Airbnb, à la baisse du pouvoir d'achat. Elle monte en gamme pour soutenir une dynamique touristique en appui sur les productions prestigieuses du textile et du linge gérômois, sur le travail du bois, du sabotier au fabricant de chalets, sur l'exploitation du granit, l'agriculture biologique, la production de fromages, la distillation de petits crus, le brassage de bières typiques, la production de chocolats et de bonbons bio. Un panel de spécialités exceptionnelles.

Des AFFICHES INTERNATIONALES

Autre atout qui propulse Gérardmer au delà de son statut naturel, ces affiches people, sportive, et populaire qui font rêver. Depuis 1994, le Festival international du cinéma fantastique assure une réputation planétaire à la ville. Le triathlon international porte la Perle des Vosges au top - désir des compétiteurs. Enfin, la traditionnelle Fête des jonquilles ajoute une cerise sur le gâteau en matière festive et populaire.

Alors, que fait - on quand on possède autant d'atouts ?
On les met en exergue. Et on s'en sert !

Pourquoi ne pas agréger ces avantages dans une marque « Gérardmer » ? Un label identifié, exportable, qui fasse envie. Suscite la curiosité. Soulève l'enthousiasme de nouveaux partenaires ? Une griffe qui mobilise les parrainages d'investisseurs extérieurs prêts à financer des actions concrètes dans la commune contre un retour d'image positif pour leurs enseignes ? Cela existe ailleurs. Il y a tout à gagner.

Le LIVRE BLANC

Enfin, au terme d'une année de concertations, de débats publics, de collectes d'idées sur le site gerardmer2026.fr et sur une page Facebook créditée de dizaines de milliers de « vus », l'association Gérardmer 2026, remet son Livre Blanc aux candidats aux municipales.

Alimenté par les propositions des Gérômois, le document recense les lacunes que les citoyens de cette ville ont relevées. Et qu'ils ont décidé de compenser à travers leurs contributions à la démocratie participative.

LIVRE BLANC Gérardmer 2026

1. LA GOUVERNANCE MUNICIPALE

La Gouvernance municipale est la manière dont la collectivité exerce l'autorité publique en toute transparence pour offrir les meilleurs services aux citoyens et servir l'intérêt général. Définition d'un programme et de méthodes. Contrats d'objectifs. Compétences partagées. Démocratie participative.

Le Maire

Honnêteté financière et intellectuelle.

Transparence vis à vis des élus. Et des citoyens. Aime se nourrir de leurs suggestions.

Jouer collectif.

Homme de réseaux, de contacts, en quête des retours d'expériences applicables à la commune.

Le Maire

Evite le cumul des mandats (président ComCom, Office de Tourisme, Conseils d'administrations, Divers).

Encourage le travail en commission pour que les décisions portées au vote des élus soient parfaitement éclairées et argumentées.

Elève le niveau des débats du Conseil municipal.

Assure la transparence sur les dossiers.

Assure une présentation régulière de l'action municipale aux citoyens en Conseil municipal. A travers le Bulletin municipal. Sur un site internet interactif.

Le Maire

Impulse le travail d'équipe avec les adjoints et l'ensemble des élus (oppositions comprises).

Incarne le pouvoir communal face aux administrations, aux collectivités partenaires, à l'Etat et à l'UE. Porte un projet avec un calendrier d'exécution. Des contrats d'objectifs. Un bilan d'étape par semestre.

Homme de réseaux, de contacts, en quête des retours d'expériences applicables à la commune.

Les adjoints

Définition d'une feuille de route avec des missions concrètes sur leur domaine réservé.

Concepteur d'un plan d'intervention avec des compétences dédiées.

Leader d'une commission.

Contrats d'objectifs et bilan d'étapes.

Recherche de conseils et de retours d'expériences.

Animateur d'équipes dédiées ouvertes aux citoyens.

Ventilation des responsabilités

- Un adjoint aux finances
- Un adjoint à la jeunesse, au sport, à l'éducation, aux contacts avec les universités.

- Un responsable du logement et de l'urbanisme, stimulant l'offre de résidences à l'année.
- Un adjoint à la sécurité, à la tranquillité, à la vie quotidienne.
- Un responsable de l'environnement, de la transition écologique et du développement durable, de l'embellissement de la ville.
- Un responsable du tourisme et des infrastructures (station, Cabe, tour du lac, activités nautiques, etc.)
- Un responsable de l'économie et du développement industriel, artisanal, CHR, chargé de prospection les nouveaux investisseurs.
- Un responsable de la vie culturelle, de l'événementiel, de la recherche de nouveaux partenaires et sponsors.
- Un responsable des services publics : voiries, déneigements, hôpital, marché, etc...
- Un responsable de la communication et des relations publiques pour promouvoir efficacement la ville et faire le lien avec les médias.

Les Commissions

Echanges ouverts.

Travail consensuel, sans dogmatisme, ni effet de manche politicien. Enrichi par retours d'expériences

Communication transparente à l'égard du citoyen à travers le bulletin municipal, des réunions de quartiers, le site internet interactif de la mairie.

Ouvertes à la participation de personnes compétentes ou expertes pour tous sujets ne faisant pas partie obligatoirement des élus

La Mairie et la Comcom

Parmi les compétences de la CCGHV, certaines sont obligatoires. D'autres, facultatives, ont été choisies. Il faut les intégrer à la stratégie de gouvernance en assurant une juste répartition des tâches et des domaines d'intervention. Un radical changement de culture.

- * Aménagement de l'espace : documents d'urbanisme
- * Développement économique et touristique
- * GEMAPI: gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations
- * Aire d'accueil des gens du voyage
- * Déchets ménagers et assimilés
- * Eau potable & Assainissement
- * Protection et mise en valeur de l'Environnement
- * Logement, cadre de vie
- * Coordination d'animations culturelles
- * Maison France Services
- * Action sociale d'intérêt communautaire
- * Gestion d'une fourrière automobile
- * Organisation de la mobilité
- * Portage de repas à domicile
- * Relais Petite Enfance
- * Carte Sports Loisirs
- * Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique
- * Plan climat-air-énergie territorial

TRANSPARENCE et COMMUNICATION

Éliminer du vocabulaire commun la notion de « majoritaire » ou de « minoritaire ». Tous les élus sont égaux en capacité d'initiative et d'action.

La communication doit être transparente. Tant pour informer le citoyen des travaux en cours que pour assurer la promotion de la ville en facilitant l'installation ou le contact avec les interlocuteurs extérieurs.

- En appui sur les technologies numériques et l'IA, un service dédié assure le lien entre les élus, l'information de la population en temps réel, le contact avec les institutions et collectivités partenaires.
- Publicité renforcée de l'ordre du jour des conseils municipaux et des conseils de la comcom. Invitation des citoyens à suivre les débats.
- Stratégie de communication, interactive, en temps réel, en osmose avec les réseaux sociaux, maîtrisé par un modérateur. Conseils municipaux en live sur le web.

ADMINISTRATION

La municipalité doit redimensionner l'administration municipale en s'inspirant des ratios pratiqués dans des stations touristiques et des collectivités comparables (nombre d'employés équivalent temps plein / Nombre d'habitants).

Audit.

Les Finances

Audit.

Services Techniques Municipaux :

Une des entreprises certainement la plus grosse et la plus diversifiée de Gérardmer est l'ensemble des services techniques de la municipalité.

Tous les corps de métiers sont réunis. Il convient de mettre une organisation visant à la meilleure efficacité et à faire progresser les capacités des acteurs.

Un plan de formation pour chaque technicien et chaque opérateur.

- Mettre en responsabilité de management les plus compétents en management et non pas les plus anciens dans le poste.
- Planification et chiffrage préalable de tous les travaux
- Sous-traitance à des entreprises de préférence gérômoises en cas de surcharge ou d'incapacité d'exécution
- Suivi des travaux en coûts et nombre d'heures passées. Chaque opérateur doit remplir une fiche de ventilation des heures passées.
- Donner l'initiative aux opérateurs. Une remarque entendue : « pas d'initiative, c'est le chef qui décide » est d'un âge révolu dans la conduite d'équipe.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Permanences des élus
- Création de comités d'intérêt de quartiers.
- Associer les citoyens aux décisions locales grâce à des consultations ou des ateliers participatifs.
- Mise en place d'ateliers de projets réunissant citoyens élus et professionnels, laboratoires de démocratie municipale pour les décisions importantes (phase de présentation et de recrutement des citoyens volontaires, phase d'écoute, phase d'élaboration, phase de restitution)
- Création d'une commission « Temps long » sur la gestion communale avec des habitant(e)s et élu (e)s pour considérer ce que l'on souhaite laisser aux générations futures, et prendre les décisions « justes ».
- Reconduite d'un Conseil municipal des Jeunes et d'un Conseil des Sages, avec de vrais ordres du jour, des contrats d'objectifs et la concrétisation de projets.
- Soutien les associations locales sportives, culturelles et sociales pour créer du lien et animer la ville.
- Création d'une boîte à idées ouverte à tout gérômois pour exprimer des idées d'amélioration. Avec un système simple :

Un cadre d'expression excluant les injures critiques inutiles
Réponse systématique à l'auteur. Avec référence de la suggestion.
Demande éventuelle d'explications ou de précisions.
Avec réponse systématique. Remise de prix des meilleures suggestions et publication.

PROJETS CITOYENS

- Organisation d'un concours annuel de projets imaginés par les citoyens et financés pour leur réalisation par la commune.
- Soirée de récompenses annuelles avec distribution de prix du meilleur commerçant, du meilleur projet industriel, du meilleur manager, des meilleurs sportifs.
- Récompenses aux mentions très bien au baccalauréat et aux diplômés de l'enseignement supérieur.
- Création d'un réseau d'ambassadeurs de la ville
- Création d'une mutuelle collective au niveau de la mairie.

PARTICIPATION CITOYENNE

Création d'un Observatoire de la participation sur l'expérience de Lambersart (Nord). En 2023, la municipalité de Lambersart (Nord) a organisé 87 temps de concertation et de participation. Son Observatoire de la Participation a participé à 43 propos partagés qui ont rassemblé plus de 2300 personnes. Les échanges n'ont pas seulement concerné les projets immobiliers, les assemblées de quartier, mais aussi : les aménagements urbains, les commissions extra-municipales, le budget participatif, et d'autres temps citoyens. Parallèlement, la Ville a renforcé ses démarches de concertation à travers des ateliers citoyens, des visites de terrain, des comités de suivi, une plate-forme numérique, et des réunions publiques.

2. ENVIRONNEMENT

L'environnement de Gérardmer est mondialement réputé. Ses lacs, ses forêts, ses biotopes ciselés par l'ère glaciaire servent de clé de voûte à un art de vivre forgé aux traditions du temps qui passe et aux nécessités de la modernité. Celle-ci dessine des enjeux majeurs en termes de transition écologique et de développement durable qu'il faut maîtriser pour transmettre une nature préservée aux générations futures...

Gérardmer, vitrine de la transition écologique

Faire de Gérardmer une vitrine de la transition écologique et du développement durable.
Se rapprocher des collectivités poursuivant les mêmes objectifs. Confronter les retours d'expériences. Définir des synergies.

Passer des partenariats avec des universités, le Centre européen d'écologie, les associations de protection de l'environnement, comme « Oiseaux Nature » sur le respect de la biodiversité, « Terre de liens » pour promouvoir l'agriculture biologique locale en luttant contre l'artificialisation des sols, ou l'association des « Shifters » de Jean-Marc Jancovici, pour favoriser la transition bio carbone.

Valoriser les acteurs et initiatives

Valoriser les acteurs et initiatives vertueuses en matière d'environnement

Décerner un prix annuel de la meilleure initiative

Débloquer un budget participatif pour financer des projets pour protéger l'environnement, la faune, la flore locale.

Dénoncer les projets d'aménagements déraisonnables

Instaurer des statuts de protection.

L'EAU, PRIMORDIALE

Le nouveau schéma d'assainissement prévoit 560.000 euros de travaux sur 10 ans, avec recaptage des sources pour 750 000 €, et mise à niveau des stations de traitement d'eau potable pour 3 millions sur trois ans...

Deux études complètent le dispositif. La première propose le recensement des ressources et leur mise en adéquation pour un fonctionnement optimal pour 700.000 €. La seconde engage 2,5 millions pour améliorer le système de pompage de l'eau du lac. Une nécessité pour dominer les épisodes caniculaires et pour satisfaire la hausse de la consommation domestique au pic annuel de fréquentation touristique. En complément s'ordonnent plusieurs mesures qui luttent contre l'eutrophisation des lacs, gèlent les constructions à dix mètres des cours d'eau, et limitent l'imperméabilisation des sols.

Préserver la ressource

Alors que la consommation augmente avec le nombre des locations meublées dotées de spa et piscine, il faut revoir la taxation de la consommation d'eau au-delà d'une moyenne de 75 litres par jour et par personne.

- Pénaliser les sur-consommations liées aux SPA et piscines.
- Facturer l'eau au prorata des volumes utilisés pour la consommation des particuliers.
- Réhabiliter le captage d'eau du quartier Kleber.
- Limiter la consommation des spas et des piscines
- Obligation pour toute nouvelle habitation ou réhabilitation de récupérer l'eau de pluie

Protéger les lacs

Préserver le lac et les espaces naturels.

Mettre en place des mesures pour limiter la pollution, protéger les berges et maintenir la qualité de l'eau.

Dresser un état des lieux honnêtes sur la qualité des eaux du lac et sur les munitions qui y sommeillent.

Obtenir les communications régulières et sérieuses sur l'évolution de la situation écologique de la part de l'agence de bassin Rhin Meuse et des responsables du plan Grands lacs.

Renoncer aux feux d'artifices qui projettent des métaux lourds dans l'eau du lac.

FORETS et ZONES HUMIDES

La prédominance des milieux forestiers et la présence de 600,77 ha de zones humides qui abritent une diversité faunistique de 252 espèces recensées sont un atout pour Gérardmer. Ces dernières font l'objet de recommandations dans le récent PLU 2025. Il est impératif de les préserver d'une urbanisation anarchique et de la dommageable artificialisation des sols.

Victimes ces dernières années d'une sécheresse conjuguée à une spectaculaire attaque de scolytes, près de 70.000 hectares de forêts gérômoises ont été traités pour se débarrasser de l'insecte xylophage. Parallèlement, les services de l'ONF soutenus par l'INRA Nancy et par

les laboratoires d'AgroParisTech ébauchent l'agencement de parcelles mosaïques pour conforter les biotopes et dominer le réchauffement climatique.

Les Forêts

Préserver le silence et la quiétude des forêts et sites remarquables.

Se rapprocher de l'ONF et de l'INRA pour dresser un bilan de l'état sanitaire des forêts communales.

Inviter les citoyens à communiquer des informations sur l'état des parcelles, les chutes d'arbres, les périls imminents, les dégâts du gibier.

Traiter les parcelles en péril. Renouveler les plantations avec des essences adaptées au réchauffement climatique.

Friche industrielle

Traiter les friches industrielles et résorber les aménagements abandonnés.

QUALITE de L'AIR

Lutter contre les loisirs motorisés.

Promouvoir la montagne sans voiture et l'éco tourisme

Inclure des journées ou des stages sensibilisant le public aux pratiques agricoles et aux modes d'alimentation.

Favoriser les moyens de transports décarbonés (– 52% de l'empreinte carbone de l'activité ski est liée aux transport, 89% des personnes qui partent en vacances d'hiver, y vont en voiture 51% sont prêtes à prendre le train).

Campagnes de sensibilisation à l'écologie

Encourager les énergies renouvelables : incitations et aides à l'investissement pour développer des projets solaires, éoliens ou hydroélectriques.

Organiser des campagnes de sensibilisation à l'écologie pour les habitants et les touristes sur la préservation de la nature et les gestes éco-responsables.

Lancer un Festival « Science et Nature », des ateliers thématiques, des groupes de réflexion.

Lutter contre le changement climatique.

Se préparer aux risques naturels

Adapter la ville aux risques climatiques (inondations, sécheresses) en aménageant le territoire de manière durable.

Nuisances sonores

Interdire les manifestations sonores sur les berges du lac. Sanctuariser le tour du lac en bannissant le bruit.

Délocaliser les apéros Roc et les séances de cinéma dans un endroit plus approprié par exemple près du terrain de pétanque

Inciter les manifestations sportives extraordinaires (Triathlon et autres) à limiter leur sonorisation aux seules localisations des activités, sans prendre la ville comme une chambre d'écho.

Exercer un contrôle par la police municipale

Interdire l'accès aux deux roues non conformes

Le maire a le pouvoir de police et doit assurer la tranquillité publique.

Interdire l'accès au motos non conformes aux normes de bruit, nombreuses à traverser la ville. L'interdiction dès le bout du lac.

Installer des radars acoustiques, comme ceux sur la route des crêtes
Verbaliser les 2 roues non conformes

Aménagement de la Ville

Restaurer les passées communales, la numérotation des voies, l'éclairage public, la vidéo surveillance.

Favoriser les circuits courts en matière d'approvisionnements alimentaires ou de production énergétique.

Réduire l'artificialisation des sols

Accroître le verdissement des rues

Végétaliser le parvis de l'église. Transformer Gérardmer en une ville plus verte.

Engager un plan de plantation d'arbres partout où c'est possible, (grandes artères du centre-ville, cours d'école, etc...)

Elaborer un plan d'embellissement de la ville en concertation avec les habitants.

Soigner les entrées de ville.

Soutenir l'action des parcs et jardins. Lancer des concours de créativité pour la gestion des massifs.

Passer un partenariat avec l'école d'horticulture de Roville aux Chênes.

Se rapprocher du Jardin du Haut Chitelet pour des retours d'expériences

Encourager le chauffage au bois

Fourniture de bois local pour le chauffage ou installation de panneaux photovoltaïques.

Relancer la pratique des affouages pour les approvisionnements en bois et assurer l'entretien des forêts.

Traitements des déchets

Rationaliser la collecte des déchets verts.

Lancer une concertation autour du ramassage des déchets ménagers et du tri sélectif.

Nourrir la réflexion des propositions des organismes et sociétés spécialisés.

Définir un plan de financement des options engagées, au prorata du contingent de déchets rejeté par chaque citoyen.

Privilégier les points de collectes enterrés de déchets ménagers

Accompagner les changements d'approche en matière de sports de montagne et d'événements sportifs

S'inspirer des expériences des pays voisins

Voir les pays limitrophes et leurs façons de récolter les poubelles, et l'encouragement pécunier pour diminuer le volume.

Exemple de la Belgique, de l'Allemagne, du Royaume Uni.

Par exemple, en Belgique, la taxe des ordures ménagères est l'achat de sac poubelle en mairie.

Ce qui favorise la diminution du nombre de sacs et donc du volume. tout en incitant au tri.

3. LA STATION, CLE de l'AVENIR

L'avenir de la station est le noeud gordien qui conditionne une bonne partie de l'avenir de Gérardmer.

Situation

- La situation financière globale de la ville de Gérardmer est fortement fragilisée par les risques pesant sur les budgets annexes liés au domaine skiable et au poids global de sa dette (35,7 M€). Des adaptations pour le fonctionnement ont été prises. Mais selon la Chambre régionale des Comptes, « elles ne sont pas suffisantes pour assurer la pérennité de la station ». Quel que soit l'évolution retenue, l'impact sur le budget principal communal sera significatif et durable. Actuellement, le débours par habitant est de 660 €.
- Concrètement, à la fin 2024, la dette du domaine skiable se chiffrait à 14,12 M€. Avec l'aval de la Chambre régionale des Comptes, la municipalité a pu combler les déficits d'exploitation de la régie communale et du budget du domaine de ski en distrayant 3 M€ de son budget principal en 2024, et 2,3 M€ en 2025. L'extinction de la dette est programmée en 2050, quand le passage sous le million d'euros des annuités de remboursement est programmé en 2032. Pas simple.

D'autant qu'avec l'effondrement des journées d'enneigement, le dérèglement climatique remet en cause le modèle économique et l'existence même des stations de moyenne montagne. En France, 186 sites ont cessé d'être exploités depuis 1950. Et 163 sont en situation vulnérable d'ici 2050 selon la Cour des Comptes. Dont Gérardmer

Un enjeu citoyen

- La municipalité qui sortira des urnes le 22 mars 2026 aura le loisir, si elle le désire d'user de la révision constitutionnelle de 2003 pour organiser un référendum local sur le devenir de la station.

Faut - il pérenniser le ski, qui assure la réputation de la cité en lui assurant des retombées touristiques ? Ou suspendre ce loisir patrimonial pour restaurer l'équilibre des comptes et retrouver des capacités d'investissement diversifiées ?

Faut-il se désengager de la régie communale ?

Faciliter la vente à un privé ?

Un patrimoine économique

- Un abandon de la station n'est guère envisageable compte tenu de sa dimension patrimoniale et économique.

Gérardmer a candidaté pour l'organisation des premiers JO d'hiver en 1924. Et son impact sur la dynamique de la ville est trop considérable. La station assure l'emploi de 50 moniteurs (+ 20 durant les vacances) et des centaines d'emplois induits dans l'hôtellerie, la restauration, le commerce et l'artisanat local.

Pour tenter de remédier au problème, la municipalité actuelle propose un modèle dégressif sur les 5-10 ans à venir pour sortir les finances de la ville positivement. Elle a diminué la masse salariale du personnel géré par la régie. Et elle module le profil des pistes en fonction de l'enneigement.

Quel futur ?

Le réchauffement climatique finira bien un jour par avoir la peau du ski à moyenne altitude. Mais est - ce une raison de baisser les bras ?

En comparant les chiffres d'affaires de La Bresse et Gérardmer, révélés par le magazine Montagne Leaders, il y a de quoi s'interroger.

Le différentiel de résultats est spectaculaire : Sur la saison 2024 - 2025, Gérardmer a enregistré 73.506 journées skieurs pour un chiffre d'affaires de 1.601.040 €, quand sa concurrente bressaude signait 289.033 journées skieurs pour un chiffre d'affaire de 8.392.000 € ! Soit - 46,37 % pour Gérardmer entre 2022 et 2024 contre + 7,94 % à La Bresse sur la même période.

Plusieurs facteurs expliquent un tel gap. Le statut de régie municipale n'est pas adapté à la gestion gérômoise. Depuis le rachat des infrastructures à la société Maulin par la municipalité, des choix d'investissements maladroits et un management dispendieux ont précipité la mésaventure de la Mauselaine.

Quelles solutions ?

Elargir le concept de station à toute la ville et à la Comcom.

Lancer un référendum sur l'avenir de la station ? Faut - il poursuivre ? Se désengager ? Varier la formule ? Changer de statut ?

Elaborer un plan d'action pour pérenniser la station.

Mobiliser l'opinion publique pour désendetter la ville. Et conserver un patrimoine extraordinaire dont la réputation rejaillit sur le Grand Est.

Encourager l'Etat, la Région Gd Est, le Département à mettre au pot.

Lancer une campagne de désendettement auprès des citoyens sur le mode affectif : « J'aime Gérardmer, je veux la sauver » .

Campagne KisKis Bank Bank, etc

Rechercher des partenaires prêts à investir contre un retour d'image favorable.

S'adapter au réchauffement climatique à travers un développement toutes saisons, multi - sites, multi - activités.

S'inspirer des autres stations françaises, suisses et autrichiennes.

Rechercher des partenaires.

Définir un nouveau mode d'exploitation : effectifs, nombre de pistes, audit des installations, plan d'entretien, investissements prévisionnels, réaménagements, démontages et recyclage des installations, etc...

Changer la structure juridique ? Régie ? SEM ? Privatisation ?

Utiliser le téléski débrayable pour les activités 4 saisons.

Adapter les horaires hors saison d'hiver pour limiter les coûts.

Encourager la diversification des activités en ouvrant le marché à des investisseurs privés pour gérer chaque prestation (tremplin, golf, luge d'été, tyrolienne, tir à l'arc, safari photo, exploitation de Grouvelin, parcours de Trail, parcours VTT, circuit de Land art, tour Panoramique, conservatoire écologique, agriculture et sylviculture bio, observatoire, Espace

game naturel, Zone de relaxation, etc.

Relancer le roller - ski sur herbe pratiqué il y a 50 ans.

Revaloriser la Chaume Francis, pour en faire un endroit plaisir où se restaurer ou prendre un verre, tout au long de l'année, le midi autant qu'en soirée.

Etudier la possibilité d'installer une STEP (station de transfert d'énergie par pompage) à partir des installations existantes ; réservoir du grand haut de 55.000 m³, du réservoir du Pré Lynx et des installations de pompage entre les deux réservoirs disposant d'une belle hauteur de chute. Un système bien connu dans la région depuis des lustres et réalisé entre les lacs blanc et noir.

La Chaume de Grouvelin

Ressusciter la chaume.

Souligner son caractère emblématique en rappelant son histoire.

Réhabiliter la ferme, en faire un lieu d'accueil (refuge - hôtel - restaurant).

Ferme auberge écologique (exploitation agricole bio), avec bergerie pour entretenir les pistes de ski en respectant les biotopes et la flore.

Pourquoi pas un Conservatoire de la vie à la montagne ?

Un pôle d'animation, base d'accueil et de départs multi activités :

Club house de golf, base d'observation écologique, station de VTT et de Trail, base de survie, pôle photo, etc...

Soigner la promotion

Rompre avec le mode d'information pessimiste réitéré par la mairie pour expliquer ses vicissitudes financières. Le procédé n'est guère incitatif. Il entame l'image de marque et la réputation de Gérardmer en lui faisant courir un risque : celui de dissuader une clientèle touristique volatile.

Une fois établi le nouveau concept de la station, imaginer et lancer une promotion positive et dynamique.

4. HABITAT URBANISME

L'urbanisme au cœur

L'urbanisme est au cœur de toute décision dans une ville. Les conséquences d'une politique d'urbanisme dans une cité (quartier, ville ou agglomération) touchent à la fois la qualité de vie, l'économie locale, les dynamiques sociales et l'environnement.

Définition des zones d'habitation, d'activités économiques, de loisirs et de transports, ce qui influence la répartition des populations et des activités.

Espaces verts, circulation, logements, services publics. Selon les options, on peut protéger ou

détruire des espaces naturels.

La conception des espaces publics peut réduire ou aggraver l'insécurité (ex. : éclairage, surveillance naturelle).

Création de zones d'activités, pépinières d'entreprises

Plan de circulation etc..

SITUATION ACTUELLE

Plus d'un million de touristes par an. Deux fois plus de visiteurs en 10 ans. Un nombre de logements doublé en un demi - siècle. La multiplication par cinq du nombre des résidences secondaires, désormais à parité avec l'habitat permanent. La Perle des Vosges est devenue une « poule aux œufs d'or pour les investisseurs ».

Comme ses sœurs alpines ou les cités balnéaires de l'Atlantique, Gérardmer se confronte aux mêmes périls : spéculation immobilière, sur - tourisme, atteintes à l'environnement, explosion du prix du m², exil de la jeunesse et des Gérômois qui ne trouvent plus à se loger sur place, démographie en berne, fermeture de classes, etc...

Adopté en 2025, le nouveau PLU qui gèle désormais les permis de construire au dessus de 700 mètres ne fait pas l'unanimité.

La nécessité d'élargir le document à l'échelon de la Communauté de communes permettrait d'améliorer les dispositifs, notamment au regard de l'application de la loi Le Meur. Laquelle incite à mieux maîtriser l'impact des locations saisonnières et à créer des réserves foncières favorables à l'habitat social et à l'aménagement de zones économiques en prise sur les créations d'emplois.

Un sujet essentiel

Les questions d'habitat et d'urbanisme sont prioritaires.

Réaliser un audit complet de la situation.

S'appuyer sur le diagnostic territorial pour dégager une prospective rationnelle.

Maîtriser la délivrance des permis de construire.

Assister le maire d'une commission spécialisée, rompues aux novations législatives, rassemblant des personnalités compétentes externes à la mairie (architecte / professionnel / etc.)

Impliquer un service dynamique en mairie, qui suive l'évolution du marché, l'offre et la demande, la présentation des dossiers, leur conformité au PLU et aux réglementations, l'accompagnement des projets, le suivi des chantiers, le contrôle à posteriori des constructions pour s'assurer de leur conformité. Le tout dans la plus élémentaire transparence.

L'exemple de Lambersart (59)

Ouvrir les procédures à la concertation, en s'inspirant de la ville de Lambersart (Nord), qui a créé un Observatoire de la participation, lequel se penche sur les projets de nouvelles constructions, Les échanges s'ordonnent en quatre temps pour les projets importants :

- Une phase d'écoute des citoyens et des riverains, de leurs craintes, de leurs attentes, de leurs aspirations, ainsi que des exigences soumises à l'application du PLU sur les volumes, la verdure, le stationnement, etc.
- Un mois plus tard, la rédaction par les habitants réunis en commission d'un cahier des charges du projet.
- Dans la foulée, une rencontre invitant les professionnels, promoteurs, architectes, paysagistes à expliquer leurs choix en regard du cahier des charges.
- Enfin la délivrance du permis de construire. Efficace, la méthode, oblige à des compromis en évitant les plus fortes crispations.

Une "permanence" ouverte au public

Lauréat du Grand Prix de l'urbanisme 2019, architecte ultra reconnu, Patrick Bouchain n'est pas précisément un fabricant de villes. Mais il a été parmi les premiers à envisager et à mettre en œuvre de nouvelles stratégies comme la co-construction, le réemploi et la préfiguration. Sa méthode est inspirante.

Il préconise la mise en place d'une "permanence" ouverte au public où consulter les projets, les demandes de permis de construire, ainsi qu'un plan relief de la ville. Un endroit d'échanges qui permettrait aux protagonistes de débattre en amont des impacts des projets, évitant ainsi les recours, longs et coûteux.

L'architecte a mis en place cette méthode (peu coûteuse) dans de nombreuses communes de France et à l'étranger. Pourquoi pas Gérardmer ?

Une commission urbanisme ouverte

Créer une commission urbanisme qui rassemble professionnels et responsables locaux.

Impliquer les architectes locaux dans la commission

Une commission consultative qui a toutes les informations sur les projets en cours.

Une architecture cohérente

Gérardmer a une architecture spécifique de montagne avec un caractère affirmé qui se détériore au fil des années et qui reste soumise aux agréments variables des changements d'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Le caractère des fermes vosgiennes disparaît, au profit de chalets de type alpin.

Une grande disparité d'architecture s'est fait jour progressivement au détriment d'une harmonie architecturale.

Un comité d'experts comprenant des professionnels indépendants et architecte peut donner un avis pour décision.

Un vrai contrôle

Respecter le code de l'urbanisme pour effectuer un contrôle si une information sur des risques d'infraction existent. Dans tous les cas établir un rapport de contrôle.

Utiliser les documents existants

Réalisé en 2015, le document AVAP (Aire de mise en valeur de l'Architecture et du patrimoine) n'est pas respecté.

Il donnent des règles simples et spécifiques applicables à toutes les constructions.

Les documents qui protègent des abus et des erreurs d'appréciation existent. Il faut les utiliser.

Priorité aux jeunes

Permettre en priorité aux jeunes, aux saisonniers aux titulaires d'emplois locaux de s'installer à Gérardmer.

Dans une ville où le parc immobilier secondaire équivaut à celui de l'habitat permanent, il faut changer de logiciel : dégager des opportunités d'accessibilité à des tarifs abordables

La Loi Le Meur

- Lancer un atelier de réflexion participatif ouvert aux futurs élus et aux citoyens pour évaluer les différentes facettes de la Loi Le Meur et retenir les dispositifs adaptés à la situation gérômoise.
- Réduire la durée maximale de location des résidences principales dans les zones tendues (de 120 à 90 jours par an).
- Fixer des quotas de meublés touristiques dans les zones où les résidences secondaires dépassent 20 % du parc local

- Imposer la déclaration préalable et l'enregistrement de meublés touristiques en mairie obligatoire.
- Rendre obligatoire les diagnostics de performance énergétique.

Prendre exemple sur les villes qui l'appliquent comme Chamonix, Biarritz etc..

Taxe d'habitation

La hausse de 60 % de la taxe d'habitation des résidences secondaires est une mesure utile pour les finances de la cité.

- En contrepartie, favoriser l'avènement d'une association des résidents secondaires qui défendent ses arguments auprès de la mairie et dans les instances de concertation.
- Distinguer les investisseurs/loueurs en saisonnier des résidents secondaires qui se réservent la jouissance de leur bien.

Incitation à la location annuelle

Recenser les logements vides.

Multiplier les Incitations à la location annuelle avec des procédures de défiscalisation

Réhabilitation

Recenser des logements, maisons, commerces mal entretenus.

Lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat subventionnée par l'ANAH et les collectivités.

Rénover le patrimoine bâti : préserver l'architecture traditionnelle tout en modernisant les logements et les infrastructures publiques.

Logement social / Saisonniers

Dresser un bilan des réserves foncières disponibles pour l'édification de logements sociaux.

- Mobiliser Vosgélis, le Toit vosgien, les investisseurs potentiels pour dresser un état des lieux.

Réviser la contractualisation des loyers. Définir un mode de fonctionnement équitable et transparent.

- Recenser les maisons abandonnées suite à des décès.
- Favoriser la préemption de la mairie pour transformer en logements sociaux.
- Créer des appartements pour seniors et maison de retraite pour accueillir les anciens Gérômois obligés de s'exiler à Granges, Vagney ou Bruyères, faute de places à Gérardmer, les places de Forgotte n'ayant jamais été remplacées.

L'Ermitage, atout pour la ville.

Bâtiments en centre-ville, qui ne connaît pas de destination à long terme, qui appartient à la Région et sous tutelle du Lycée hôtelier. Utilisé comme local de remplacement lors des travaux de réhabilitation des internats.

- Utiliser l'ancien lycée hôtelier « l'Ermitage » en centre d'accueil pour familles monoparentales et hébergement des seniors afin de donner aux mères célibataires plus de moyens de garder leurs enfants en jouant sur la solidarité inter - générationnelle.
- Utiliser « l'Ermitage » pour accueillir les travailleurs saisonniers.

Entamer une concertation avec la Région pour un projet d'envergure

Habitat et inter - communalité

Adapter la politique d'habitat à l'inter - communalité pour élargir les possibilités d'accueil. Développer des hébergements adaptés.

Offrir une gamme variée d'hébergements (hôtels, gîtes, campings) pour répondre aux besoins des différents types de touristes.

Une modification / révision du PLU

Réviser le PLU pour inclure la dimension intercommunale en PLUi

- Lancer une vraie consultation participative.

La limite des 700 m

- Débattre de la limite des 700 m constructibles. Analyser les conséquences, en termes de densification et de renchérissement du prix des parcelles.
- Pourquoi ne pas s'inspirer du POS antique qui affichait une moindre densité, une emprise au sol plus faible, une surface minimale des parcelles plus élevées pour une constructibilité respectueuse du bien - être des Gérômois et des résidents secondaires ?

Délivrance des permis de construire

- Fiabiliser les procédures de délivrance des permis de construire, le suivi des chantiers et le contrôle des clauses contractuelles.

L'instruction des permis de construire se fait dans l'opacité. Il est possible, car non interdit, d'ouvrir l'information sur les projets et d'impliquer la population, en particulier les voisins et riverains.

Voir et observer ailleurs

S'inspirer des actions réalisées dans les communes ayant les mêmes problématiques.

Prendre contact avec les services urbanisme de ces communes et échanger les expériences.

Favoriser les déplacements des employés de mairie en charge de l'urbanisme pour aller sur place et rencontrer leurs homologues.

Préempter pour éviter la spéculation

Agir sur le foncier en faisant jouer le droit de préemption pour la commune.

Impliquer énergiquement la collectivité pour se libérer de la pression des promoteurs et garder des surfaces disponibles pour l'habitat social.

Les meublés de tourisme et les résidences secondaires

- Contraindre les multipropriétaires à ne louer qu'une part déterminée de leur parc immobilier.
- Créer "un logement de droit commun" pour chaque transformation d'une résidence secondaire en meublé de tourisme (avec exception pour le premier logement transformé par un particulier).
- Limiter la taille des chalets de location.
- Imposer des voies d'accès à toute nouvelle construction pour faciliter l'intervention des secours et du déneigement.

Ne pas stigmatiser les Gérômois qui font de la location saisonnière afin d'améliorer leurs revenus.

5. MOBILITE et DESENCLAVEMENT

Situation actuelle

Si l'on vient de l'autre bout de la France ou de l'Europe, l'accès à Gérardmer est compliqué. Facilitée par les voies rapides de la RN 576 et de la RN 59 qui transitent par Epinal, Remiremont et Saint - Dié, la circulation routière se grippe dès qu'il s'agit d'emprunter le réseau routier des routes secondaires, souvent encombrées, accidentogènes, peu praticables en hiver.

Desservi par des queues de lignes TGV qui subissent des ruptures de charges à Nancy, les périles ferroviaires des usagers stoppent en rase campagne à Remiremont et Saint Dié. S'en suivent des tracas peu admissibles aujourd'hui et des pertes de temps pénalisantes.

Il faut faciliter les connexions avec les aéroports de Strasbourg et Bâle - Mulhouse ou avec les gares de Saint - Dié, Remiremont et Epinal, renforcer et phaser les dessertes, jouer les complémentarités multimodales.

Comment rendre Gérardmer plus accessible ?

Comment amener l'inter-communalité à valider un plan de mobilité rationnel et efficace ?

BUS

Rationaliser les bus

Exiger de la Région un renforcement généralisé des fréquences des cars en direction d'Epinal, St Dié, Bruyères, Remiremont, La Bresse, Vagney, Munster,.

Adapter les dimensions des bus au nombre de passagers suivant les périodes

Il n'y a pas de bus direct depuis La Bresse jusqu'à Gérardmer. Il faut aller à Remiremont puis à Gérardmer.

Soigner la visibilité des arrêts Fluo.

Equiper les autobus de racks à vélo.

Liaisons intermodales

Soigner les liaisons intermodales vers les gares de Remiremont, Saint Dié, Epinal, Nancy et les aéroports de Strasbourg, Mulhouse - Bâle, Nancy - Lorraine, Luxembourg...

TRAIN

Retour du Train

Rendre aux Gérômois, une alternative décarbonée à la voiture, en relançant l'axe ferroviaire Epinal-Bruyères - Gérardmer pour le reconnecter aux réseaux ferrés de France. La voie existe encore. Il ne faut pas la démanteler.

La relance de la ligne n'hypothèque en rien le projet de voie verte poussé par la ComCom, laquelle pourrait être aménagée sur un tracé parallèle à la voie

Un train adapté

Lancer une campagne de mobilisation des citoyens pour convaincre la région Grand Est, l'Etat, Réseaux ferrés de France de réhabiliter la ligne pour l'ouvrir à la concurrence. Et permettre la mise en service de la ligne avec un train moderne type Draisly, tel que le préconise l'association locale de Robert Frayon TG2V.

Train pour limiter les voitures

Il n'est plus possible d'accepter chaque week-end et vacances un déferlement motorisé. A la fois pour les habitants, mais aussi pour les touristes de passage ou récurrent (résidences secondaires). La commune doit comprendre que seul le train peut amener un report modal important, en lien avec les objectifs de décarbonation dans le transport pour les trajets moyens

Faciliter le co voiturage

Définir un schéma d'aires de co-voiturages, réparti sur le territoire intercommunal

- Dédier une application web, pour faciliter la mobilité des personnes sans véhicule.
- Lancer une Bourse recensant les conducteurs avec trajets réguliers depuis Gérardmer vers Remiremont, Saint Die et Epinal, Nancy, Strasbourg, Mulhouse. Avec participation financière abordable.

Inscription sur volontariat des conducteurs avec trajets réguliers depuis Gérardmer vers Remiremont Saint die et Epinal, Avec participation financière abordable

Remontées mécaniques

Accès au Grand Haut

Utiliser les remontées mécaniques pour accéder au Grand Haut et à la Tête de Grouvelin pour faciliter l'interconnexion des sites touristiques hors période hivernale, favoriser le lancement d'une offre de tourisme d'itinérance, aménager des itinéraires de ski de fond interconnectant les sites touristiques, réversibles en circuit VTT l'été.

Un accès à des horaires dédiés pour limiter les frais d'exploitation

Numérique

Adapter la ville aux nouvelles technologies : Développer une ville connectée (smart city)

Site de co voiturage

PLAN VELO

Plan Mobilité douce

Mise en place d'un plan de mobilités douces, d'un schéma directeur des pistes cyclables en site propre, avec bandes cyclables, définition de vélo - rues, où les voitures restent derrière les vélos dans l'hyper centre-ville).

Lancer un service de location de vélo électrique municipal ou en partenariat public / privé.

L'accompagner d'infrastructures et de signalétiques adaptées. : abris couverts, arceaux, bornes d'outillage et de gonflage, ateliers de réparation, distributeur de cartes

Capitale du Vélo de Montagne

Faire de Gérardmer, la capitale du Vélo de Montagne

Développer fortement la mobilité propre dans la ville par un réseau de pistes cyclables en centre- ville et aux abords de la ville, en site propre, tant pour rejoindre Epinal que Remiremont, Saint – Dié ou l'Alsace.

Concertation entre établissements

Inciter à la concertation sur un plan de déplacement entre les entreprises, les administrations, les établissements scolaires.

Le développement du vélo doit se faire pour les trajets quotidiens.

Itinéraire sécurisé

Créer un itinéraire cyclable entre Gérardmer et Xonrupt en passant par le Bergon, la Cercenée, le chemin Bourlier

Une liaison par la route forestière est possible à moindre frais pour relier Le Tholy et Gérardmer. Le tour du lac doit être plus agréable (voie unique côté Ramberchamp, limitation à 50 km/h sur la RD).

Un système de location de vélo doit être mis en place, ainsi qu'un parking sécurisé à la gare routière pour prendre les cars. Un système de prêt pour tester les vélos électriques permettant d'aider dans les dénivelés importants de la commune.

Passer les petites rues en voies mixtes à priorité vélo.

TOUR DU LAC

Entretien du tour du lac

Gérardmer est avant tout réputée pour son lac et les moyens d'en profiter. Le tour du lac à lui seul cristallise les passions.

C'est pourquoi il faut préserver ce bien unique. L'aménager. L'entretenir.

Un tunnel de contournement

A l'instar de ce qui existe en Suisse et plus encore en Autriche, pourquoi ne pas construire un tunnel entre le rondpoint du bout du lac et l'aboutissement du boulevard de la Jamagne en supprimant toute circulation sur la rive droite du lac ? Le projet peut se mener sur 5, 8 , voir 10 ans. Il satisferait tout le monde : joggers, cyclistes, skieurs de fond, sportifs, écologistes, promeneurs, riverains, amateurs de nature et contemplatifs. Une chaussée serait maintenue pour les secours. Le coût d'un tunnel routier est d'environ 100 Millions d'euros du kilomètre. Soit un investissement de 250 M€ pour 2,5 km. Ce projet pourrait être financé par un péage en complément un investissement initial UE - Etat - Région - Dép. Il transformerait la ville en diminuant les pollutions et en comblant les amoureux de Gérardmer.

Un sens unique autour du lac

A défaut de tunnel, opter pour un sens unique courant sur le périmètre du lac, à la manière de ce qu'a réalisé Longemer. La formule permettrait de réserver 2/3 de chaussée pour les piétons, sportifs, skieurs l'hiver, promeneurs, etc. Dans un premier temps, une phase de test pourrait être réalisée le week - end et les jours fériés en absence de trafic poids lourds

CENTRE VILLE

Démultiplication des navettes

Démultiplication des navettes pour désengorger le centre-ville en période estivale

Navettes journalières du camping de Ramberchamp au centre-ville de avril à fin septembre.

Reprendre le fonctionnement du petit bus pour en faire profiter un plus grand nombre d'habitants.

Lancement d'un service de transports à la demande.

Expliquer aux commerçants qu'un piéton consomme plus qu'un automobiliste.

Accès des secours

Élargir les accès à tout nouvel immeuble pour les secours et le déneigement.

Numéroter et identifier les rues, ruelles, impasses du centre et des côteaux pour faciliter la progression des secours (ambulances, pompiers) et les livraisons.

Piétonnisation

Faciliter la piétonnisation

Piétonnisation de l'hyper centre, selon les saisons, après concertation.

Aménagement des trottoirs pour les poussettes et les handicapés

Mieux baliser les cheminements piétons pour relier les écarts au centre-ville et inciter à la marche à pied.

Doublement des chaussées d'accès à la Mauselaine et aux Xettes de voies cyclables et de cheminements piétonniers.

Eclairages systématiques des passages pour piétons.

Rendre le parcours du centre-ville de Gérardmer accessible aux personnes en fauteuil roulant

Aménagement des trottoirs.

Mise en valeur des passées communales

Gérardmer dispose d'un important réseau de passées communales. Celles-ci ne pourraient-elles pas être aménagées pour devenir des sentiers de randonnées. Avec une station de départ en centre-ville (Office du tourisme) d'où partiraient les sentiers de randonnée vers les points de vue remarquables en empruntant le réseau du Club Vosgien.

Relier le centre-ville à la zone de la Croisette avec un voie verte sur le boulevard d'Alsace.

Maitrise des flux

L'instauration de parkings de délestage est suggérée pour les grosses journées d'affluence au Bas BEILLARD, à XONRUPT, dans la vallée du KERTOFF avec organisation d'un système de navettes gratuites ralliant le centre-ville.

Mieux canaliser les flux de touristes en limitant l'accès en voiture aux différents sites remarquables (Merelle, casque de la Bourrique etc).

Fermeture de la route des 17 km pour préserver l'environnement et la quiétude des randonneurs, cyclistes, etc.

Les Crêtes et son accès

Relancer le tramway Gérardmer - Schlucht - Hohneck. Hypothèse réalisable à travers une délégation de service public entre une société spécialisée et le conseil départemental comme l'a fait le CD63 en remplaçant la route qui mène au sommet du Puy-de-Dôme par un tramway.

Expérimenter certains jours la fermeture de la portion de route des Crêtes qui va de la Schlucht à la route des Américains, en gardant l'accès aux autobus, à la navette des crêtes et aux voitures des personnes handicapées. S'appuyer sur un accès par les télésièges de La Bresse.

6. TOURISME

UNE RÉFLEXION INCONTOURNABLE

Loisirs, ski (en pointillés), grands événements, hôtellerie - restauration, offre Airbnb, magasins textiles, etc... Touristiquement, sur le papier Gérardmer a tout d'une grande, d'autant que Facebook, TikTok, Instagram dopent sa réputation pour les fêtes, la convivialité et les enterrements de célibat.

Séjournant au moins deux nuits, les touristes dépensent entre 80 et 120 M€. Une manne précieuse pour une ville, qui double ou triple sa population en périodes fastes.

Initiatrice du premier Office de Tourisme de France en 1875, détentrice d'un label « station climatique » depuis 1919, Gérardmer génère une force de frappe de 40 hôtels, 19 campings, 23 hébergements collectifs, 371 meublés et 12 chambres d'hôtes auxquels s'ajoutent 22.200 lits non marchands chez les particuliers et dans les grands chalets de location. De quoi accueillir une clientèle à 75 % française à majorité du Grand Est (35 %), des Hauts de France (20 %), parisienne (16 %) et étrangère (51 % Luxembourgeoise et Belge, 22 % Hollandaise et 17 % Allemande).

Pourtant, et c'est un cinglant paradoxe, comme le fait remarquer la Chambre régionale des Comptes dans son rapport 2025 : « Gérardmer est classée station de tourisme, mais elle n'a aucune politique touristique, un secteur pourtant prépondérant pour son attractivité ».

Labéliser Gérardmer

Répondre aux recommandations de la Chambre régionale des Comptes en élaborant un plan d'action touristique intercommunal sur 12 ans, avec priorités, objectifs, bilans d'étape.

Associer les élus, les citoyens, les représentants de la société civile à la concertation.

Jumeler les atouts de la ville aux ressources des villages de la Communauté de communes dans une prospective visionnaire. Pourquoi pas le labeliser « Pays de Gérardmer », « Gérardmer, station », Gérardmer, vallée fantastique », etc ?

Inventer un nouveau tourisme, à dimension humaine, qui valorise les atouts naturels : lac, forêts, montagnes, qui limite la sur - fréquentation en protégeant les éco - systèmes, et garantisse des conditions d'accueil harmonieuses des hôtes de passages et le respect des habitants.

Créer une marque Gérardmer, identifiée, incitative, attirant les investisseurs pressés d'associer l'image de leur enseigne au succès qualitatif de la station.

Une marque de qualité

Elever le standing de la station.

Diversifier les prestations et les animations.

Généraliser le label « Clé verte » pour l'avènement d'un tourisme respectueux des individus et des modes de vie.

Passer un contrat avec les touristes autour d'un « code de bonne conduite », répertoriant les droits et les devoirs des personnes séjournant à Gérardmer. Accueillies avec bienveillance, elles sont invitées à partager le « Vivre ensemble » en respectant la vie locale, les riverains qu'elles côtoient, les équipements et les prestations mises à leur disposition.

Maîtriser les flux

Les rushes de week-end ou la sur-fréquentation des périodes de vacances impliquent des

mesures pour préserver un art de vivre et une quiétude indispensables à l'équilibre entre touristes et résidents.

- Installation de panneaux d'avertissement aux entrées de Gérardmer: bienvenue, merci de respecter la nature, le bien être des habitants et l'agrément des touristes.

- Réduction de la vitesse dès les abords de la ville, dès l'abord du lac

Interdire l'accès au motos non conformes aux normes de bruit.

Installer des radars acoustiques.

Rechercher des emprises foncières pour créer des parkings de délestage extérieurs, reliés au centre-ville par un système de navettes.

- Fermetures ou limitation des routes et chemins touristiques donnant accès à des sites fragiles et remarquables (route des 17 kms, Phény, cascade de Mérelle, pépinière des Xettes, etc...)

- Stationnements, sens de circulation, zones piétonnes recalibrées en fonction des événements.

- Lancement d'une voie verte entre Bruyères et Gérardmer, sans amputer l'emprise ferroviaire de manière à garder une possibilité de relancer un service de train.

- Lancement d'un train touristique « Draisys » ralliant Bruyères doublé d'une voie douce, etc...

ANIMATIONS En hiver

- Renforcer l'attractivité des stations de ski locales (La Mauselaine, Bas Rupts, Xonrupt).

Jouer la complémentarité avec La Bresse. Alpin, fond, randonnée, biathlon, initiation au saut.

- Élargir les horaires d'accueil piscine, patinoire, mur d'escalade.

- Jouer la convivialité avec Marché de Noël, Village du skieurs, Marché des artisans

- Organiser des expositions pour accueillir les hivernants

- Montée en gamme. Notamment en matière culturelle (voir culture)

- Ne pas se limiter à un marché de Noël ou des activités bruyantes

En été

Développer des activités nautiques, randonnées, VTT et accrobranches, biathlon d'été, Air board sur tremplin, trottinettes électriques, Disc Golf et mini-golf, tir à l'arc, Cani rando, etc....

Soutenir les innovations du type Pearl Padle au Beillard, centre d'hébergement sportif de « L'échappée vosgienne » à Ramberchamp, « King Size Game Center », centre de jeux d'arcades boulevard de la Jamagne.

Promouvoir et lancer un golf au niveau de Grouvelin.

Toutes saisons

Pérenniser le centre équestre d'Anne Martin en lui trouvant une nouvelle localisation.

Mise en valeur des sentiers pédestres, des fermes pédagogiques et des activités culturelles.

Renforcer l'impact des événements annuels :Festivals de cinéma (Fantastique, Rencontres, Graines des toiles, Aventure et montagne). Pourquoi ne pas créer un festival de cinéma en plein air ? Fête des Jonquilles

Rendez - vous sportifs : Triathlon, traversée du lac, aviron, dragon boat, tennis, trails, etc...

Lancer un salon du livres.

Soutenir les initiatives locales : concerts de Kichompré, du Valtin, création d'un festival d'orgues, exposition des peintres de Hauts, d'Entrelacs, Ecole du théâtre avec Claude Vanony, etc...

- Utiliser la taxe de séjour perçue par l'Office de tourisme pour financer les animations.

Création d'un musée (voir Culture).

7. ECONOMIE LOCALE

Instaurer une politique publique fondée sur l'accueil et la promotion de la ville favorisant l'implantation de nouveaux acteurs économiques...

Offrir une diversité d'activités et une offre foncière et locative conforme à la moyenne des revenus des Gérômois.

Diversifier les secteurs d'activité pour ne pas dépendre uniquement du tourisme. Gérer la pression touristique.

Trouver un équilibre entre attractivité et préservation du cadre de vie.

Adapter Gérardmer aux nouvelles technologies en lui donnant les moyens d'une ville connectée (smart city).

INDUSTRIES ARTISANAT

La réindustrialisation, une priorité

Avec les Cuny, Houot, le Profil, les blanchiments, les unités textiles, les décennies d'après-guerre ont prouvé qu'il n'y avait pas que le tourisme pour faire vivre Gérardmer. Malheureusement, des conjonctures contraires ont effacé nombre d'entreprises à la bascule du millénaire. Pour remédier au déclin de certaines activités, et impulser un souffle nouveau favorable à l'emploi, la réindustrialisation est une priorité.

Encourager les entrepreneurs

Pour rebondir, pourquoi ne pas s'inspirer du parcours exemplaire de Paul de Montclos à la tête de Garnier Thiébaut.

Organiser chaque année une soirée du monde de l'entreprise avec des prix décernés aux meilleures initiatives, réalisations, résultats.

Faire fonctionner l'économie locale

Associer les entreprises locales aux appels d'offres pour les marchés lancés par la mairie

Fédérer les entreprises et les entrepreneurs

Créer un conseil industriel amenant les chefs d'entreprises à partager leurs méthodes et leurs idées pour créer des synergies entre les entreprises locales pour constituer une force économique solidaire et identifiée.

Pourquoi ne pas instituer une Silicon vallée à la mode vosgienne ?

Attirer les entreprises

Élaborer une dynamique incluant les écoles, les logements, les transports, les incitations spécifiques offertes aux industriels, des zones dédiées, etc... En faisant valoir l'attrait d'un cadre de vie exceptionnel où les technologies numériques permettent de travailler à distance des grands centres urbains

Prévoir des zones dédiées dans le plan local d'urbanisme pour favoriser l'implantation d'unités non polluantes.

Mettre à disposition des terrains à des conditions avantageuses, viabilisés et dotés d'accès numériques performants.

Accueillir les candidats

Jouer sur la panoplie des incitations à l'installation d'entreprises nouvelles qui prévoient des exonérations fiscales temporaires, des subventions et des aides à l'implantation et des facilitations administratives.

Aménager un guichet spécial en mairie pour assurer l'accueil et l'accompagnement des candidats à l'installation.

Doubler le guichet d'accueil d'un service de réseautage et de promotion des atouts de Gérardmer pour attirer des investisseurs à travers un plan marketing.

Partenariat avec les collectivités

Elargir les collaborations en se rapprochant de collectivités partenaires, des chambres de commerces, en passant des partenariats avec des établissements de formations et les universités, en se rapprochant des spécialistes de l'incubation et du développement industriel.

COMMERCE

Diversifier l'offre commerciale / Le risque du tout restaurant

Au centre - ville, la diversité des enseignes s'amenuise. La mode est à la prolifération des cafés et des restaurants au détriment des enseignes traditionnelles. Sans doute faut-il veiller à un meilleur équilibre

Sinon, le risque est sérieux de voir les activités de négoce perdre leur crédit quand les boutiques disparaissent en incitant la chalandise à chercher ailleurs ce qu'elle ne trouve pas à Gérardmer.

Gérardmer Animation et son rôle

L'association des commerçants « Gérardmer Animation » semble être un bon levier pour mener une politique favorable à travers :

- La promotion du tissu commercial de la ville
- Le recrutement de nouveaux franchisés
- L'incitation à l'installation de nouvelles enseignes comblant les manques.
- Les relations avec la mairie.

Rôle de la mairie / image de la Ville

La concertation doit être renforcée avec l'hôtel de ville pour favoriser l'embellissement de Gérardmer en évitant par exemple l'erreur de la minéralisation à outrance de la place de l'église réalisée sans concertation.

Aménagement de la ville

La consultation des commerçants est évidemment souhaitable pour tous les aménagements à venir :

- Détermination des zones et des périodes de piétonnisation.
- Installation de la vidéo – surveillance
- Instauration du stationnement payant
- Recensement des locaux vacants.
- Préemptions éventuelles pour le rachat de commerces abandonnés.

- Lancement d'une Opération de réhabilitation de l'habitat.
- Rééquilibrage des flux de la fréquentation touristique entre les rues de Gaulle et François Mitterrand, diversification des animations, contributions au Marché de Noël, et au Village du skieurs, braderie, etc...
- Lancement d'une flotte de Vélib à l'échelon de la Com'com. Etc...

HOTELLERIE RESTAURATION

Riche d'une tradition hôtelière plus que centenaire, Gérardmer se confronte à l'évolution des mœurs contemporaines : volatilité de la clientèle et concurrence Airbnb, Booking, Uber, etc... Une situation difficile qui risque de compromettre les perspectives de certains établissements, si des mesures spécifiques ne sont pas envisagées :

Une situation changeante

Les professionnels doivent s'adapter à la volatilité de la chalandise. A ces courts séjours de dernière minute quand la clientèle surgit à moto, plonge dans le lac, mange une glace ou déjeune sur le pouce, avant de partir ailleurs.

- Il leur faut faire preuve d'adaptabilité, de flexibilité, d'un sens aigu du management quand Airbnb, Booking, Uber, rebattent les cartes de manière spectaculaire.

(Les Vosges sont le premier département de l'Hexagone où le nombre de nuitées réservées sur les plates-formes type Airbnb dépasse le nombre de nuitées en hôtellerie traditionnelle ». (En 2024, selon les données de Coorectiv.Europe, 2 022 350 nuitées traditionnelles ont été enregistrées dans le Département contre 2 063 926 nuitées sur les plates-formes). Le phénomène s'aggrave depuis 2020.

Lors de la saison estivale 2025, le nombre de nuitées a baissé de 12 % dans les Hautes Vosges contre - 8,2% dans le reste des Vosges. A l'inverse, l'offre de locations saisonnières s'est accrue de +9,4 %, avec un bond de 10% des nuitées. Les hôtels sont les plus impactés (55% se disent en baisse), alors que les autres types d'hébergements sont moins concernés).

Une prise de conscience s'opère.

Elle exige beaucoup de souplesse dans la manière de gérer le personnel. D'ordonner les plannings. D'anticiper le recrutement du personnel et d'organiser son hébergement.

Que faire face aux GAFAM ?

Faut-il boycotter les GAFAM et particulièrement Booking pour créer une centrale de réservation autonome et propre à Gérardmer qui privilégie les valeurs et traditions de l'accueil local ? Les intéressés déclinent l'hypothèse en rappelant « qu'ils ne pourront jamais concurrencer Booking quand la multinationale US investit 1 M€ par jour pour soigner le référencement de ses clients. Seule solution, convaincre la clientèle de réserver directement après le premier contact.

Faut - il souscrire à TouSpot, initiative locale, alternative française aux GAFAM qui privilégie une éthique responsable ? La formule de réservation qui reverse la moitié de ses 10 % de commission à des projets environnementaux et associatifs locaux ? A suivre.

Arrivée d'Uber – Eats

Concernant Uber-eats, une dizaine de restaurateurs locaux ont souscrit à une formule exigeante qui constraint les livreurs à se déplacer à vélo, à adhérer au statut d'auto - entrepreneur, et impose aux clients de supporter une ponction de 30 % supplémentaires sur les prestations dont ils bénéficient. Pas sûr que l'expérience se pérennise quand les restaurateurs concernés doivent répondre aux commandes alors qu'ils sont surbookés. Cela dit une chalandise existe avec les grands chalets de location.

Un meilleur niveau de clientèle

Face à ces périls qui compliquent les perspectives, plusieurs solutions existent.

Le raccourcissement des séjours et la baisse du pouvoir d'achat ne garantissent pas toujours les retours sur investissement. Aussi, la montée en gamme de la station est préconisée pour capter une clientèle plus solvable.

L'encadrement des meublés

L'application de la Loi Le Meur est une manière de maîtriser la conjoncture. Il faut simplement que la mairie utilise les prérogatives dont elle peut bénéficier :

Obligation de déclaration des meublés et locations en mairie.

Limitation de la période de location à 90 jours,

Mise en place de quotas pour les autorisations de meublés.

Loger les saisonniers

Pour remédier aux grandes difficultés de recrutement rencontrés par une secteur en tension, des aménagements ou des facilitations sont souhaitées pour élargir les capacités d'accueil des salariés de l'hôtellerie - restauration, souvent contraint de se loger à plusieurs dizaines de kilomètres. La possibilité de l'Ermitage doit être explorée sans tarder.

Le GHR (Groupement des hôteliers restaurateurs) de Gérardmer

Au quotidien, le Groupement hôtelier qui fédère les professionnels se félicite de ses bonnes relations avec l'Office de Tourisme où il siège au conseil d'administration, tout comme au conseil d'exploitation de la station.

La profession soutient évidemment les grands événements de la ville comme le Festival international du cinéma fantastique ou le Triathlon. Il anime la cité avec sa course des garçons de café ou sa brocante annuelle. Et il s'appuie sur le travail remarquable du Lycée hôtelier Jean-Baptiste Chardin.

AGRICULTURE

Soutien de l'agriculture locale

Soutenir et mettre en valeur les exploitations d'élevage encore en activité : Voirin - Mexel, Liezey, Rémy - Les Plombes, Laheurte - La Trinité. Etc... Favoriser la reprise et l'installation par des mesures incitatives.

Circuit court et production locale

Mettre en valeur les productions locales maraîchères, de petits fruits, de miel, bières locales, bonbons bio, petits crus, aide et soutien à la commercialisation

Augmenter le nombre de repas végétariens dans les cantines pour expliquer aux enfants et aux parents l'importance de notre mode d'alimentation à la fois dans la décarbonation et pour notre santé.

Agriculture et 4 saisons

Transformer les pistes de ski qui ne seront plus utilisables en pâturages pour augmenter le cheptel des élevages locaux et aller vers l'autonomie alimentaire.

Créer un tourisme quatre saisons qui propose des journées ou des stages qui sensibilisent toujours davantage le public aux pratiques agricoles et aux modes d'alimentation.

8. VIE QUOTIDIENNE

LA VIE QUOTIDIENNE A GERARDMER

Santé, jeunesse, vie scolaire, sécurité, écologie urbaine, stationnement, piétonnisation, autant de sujets passés au crible au crible par les Gérômois.

LA SANTE

« Le maire dit que le dossier est en haut de la pile depuis des années. Et rien ne se passe » déplorent les soignants de l'hôpital Claudio Regaud.

Une situation déplorable liée au fait que « les conditions de dignité et d'intimité du patient ne soient pas respectées à Gérardmer compte tenu de la vétusté des installations ».

Le passif rejaillit sur l'entité globalisée du Centre hospitalier intercommunal des Hôpitaux du Massif Vosgien, privée de certification par la Haute Autorité de santé.

La situation est préoccupante pour l'établissement gérômois qui fait de son mieux avec des moyens limités pour une cité qui triple sa population en période touristique. En témoignent les 580 passages supplémentaires en soins non programmés enregistrés en 2024 (+10 %) par rapport l'année précédente. Une patientèle accueillie malgré les départs en retraite, l'absentéisme et le turnover important de professionnels, heureusement suppléés au débotté par des médecins seniors en retraite.

Une situation urgente selon les professionnels de santé

Une situation qu'il faut régler sans tarder quand les responsables administratifs et les médecins de l'établissement planifient un tableau de marche ambitieux : accueil en 2025 du scanner promis, mais retardé, constitution d'une équipe de soins palliatifs, lancement d'une antenne de médecine d'urgence opérationnelle sur 12 heures. **Une question sensible !**

« Beaucoup de vies ont été sauvées pendant des années. Que va - t - il se passer si nous ne pouvons plus assurer notre mission ?

Qu'en sera - t - il du fonctionnement du SMUR et de la coordination avec les ambulances des pompiers si les moyens sont déployés pour rejoindre Epinal, Saint - Dié ou Remiremont » interrogent les professionnels ?

Sous-entendu, des pertes de temps surviendront qui risquent de diminuer les chances de survie des patients. Ce qui est éthiquement inacceptable.

Humaniser le parcours de soins

Autre objectif, la nécessité de structurer l'offre de soins entre l'hôpital, la résidence du Vinot et l'Epahd Léa André, les médecins de ville, le secteur médico - social, la sphère para - médicale et les CHR pour fluidifier le parcours des patients pour leur offrir le plus d'humanité possible.

Avec les Maisons médicales des Thermes, de la Promenade, bientôt de la Cercenée, les dentistes, le maillage ostéo, kiné, infirmiers, la cité n'est pas un désert médical au sens propre. Mais le besoin de praticiens reste entier. Comment convaincre les jeunes médecins de rejoindre Gérardmer, quand certains qui candidatent n'ont jamais vu leur volonté d'installation prise en compte par la mairie ?

D'autres réalités doivent être prises en compte notamment le sort des personnes rencontrant des problèmes de mobilité et qui déplorent que les trottoirs de la ville ne soient pas aménagés pour les fauteuils roulants. Ou le suivi de la santé mentale confié à deux assistantes sociales débordées et le service des aides-soignants à domicile qui nécessite d'être également soutenus

LA SECURITE

- Le bilan 2024 de la délinquance a dénombré 585 faits de violences, dont 85 concernant la sphère scolaire ou la cellule familiale. Bilan dont on peut s'étonner qu'il ne prenne en compte aucun délit liés au trafic de stupéfiants (en hausse partout), alors que l'Etat engage une action d'ampleur contre le narcotrafic.
- L'installation du Conseil local de sécurité a pour objectif de fédérer les professionnels, les bailleurs, les élus et les forces de l'ordre autour du respect de la tranquillité publique et de la protection de la jeunesse contre le harcèlement scolaire et les violences intra familiales. L'instance va déchiffrer l'évolution des tendances: violences intra - familiales (en hausse), harcèlements et violences scolaires (en hausse), infractions économiques et financières (en hausse), atteintes aux biens (stationnaire / 2023), cambriolages (stationnaires), vols de voitures et dégradations (en hausse), infractions à la tranquillité publique (baisse du nombre de tapages et hausse des constats d'ivresse manifeste), accidentologie (vitesse excessive et collision auto - moto en hausse).

Eclairages nocturne et incivilités

- Ces éléments devraient permettre d'établir les modes d'intervention des 15 à 21 militaires en poste à la Gendarmerie et des 8 fonctionnaires de la police municipale.
- A noter le mécontentement des Gérômois sur « la suspension des éclairages nocturnes particulièrement mal ressentie.
- Autre sujet récurrent, les critiques d'une population qui partage mal les propos optimistes sur la délinquance lorsqu'elle est directement confrontée aux incivilités, vols ou dégradations.
- Les nuisances sonores causées par des touristes indélicats sont également régulièrement dénoncées par les habitants excédés, lesquels ont constitué des collectifs de riverains sur les coteaux des Xettes et de la Rayée.

La demande d'installation de caméras de vidéosurveillance dans les zones les plus sensibles est toujours d'actualité.

La JEUNESSE et la VIE SCOLAIRE

Comment convaincre la jeunesse de rester à Gérardmer ? Ou d'y revenir ?

Après des études en maternelles à Jean Macé, Marie Curie, Jules Ferry ou aux Bas Rupts, les potaches gérômois se partagent entre les cours de la Haie Griselle, du lycée hôtelier Jean Baptiste Siméon Chardin, de Pierre - Gilles de Gennes, du Centre papetier. Souvent, ils s'expatrient pour muscler leur cursus. Comment convaincre les jeunes de rester à Gérardmer ? Ou d'y revenir ?

Le Logement prioritaire

D'abord en leur assurant des logements. Et des emplois. Ensuite en les persuadant qu'ils font un bon choix.

Des exemples de réussites

En démontrant que pour réussir, il n'est pas forcément utile de s'expatrier.

- Les technologies numériques placent les jeunes Gérômois au cœur du monde. Ils peuvent tout inventer depuis chez eux. Créer des sociétés. Démontrer leur intelligence et leur savoir - faire. Partir étudier à Nancy ou à Strasbourg ne garantit pas un débouché professionnel en fin

d'études, quand le Centre papetier offre un emploi à 85 % de ses diplômés.

- En s'installant à Gérardmer comme artisan, ils gagnent mieux leur vie qu'en partant à l'aventure.
- Pourquoi ne pas créer des bourses municipales d'aide au logement. Et d'aide à l'installation ?
- A l'instant où l'intelligence artificielle va désacraliser nombre de professions, une nouvelle appréhension de la réalité impose d'être pragmatique et de saisir des opportunités concrètes.
- L'hôtellerie, le tourisme, le textile, l'animation, le sport ouvrent des perspectives locales.
- Des exemples de réussite multiples existent, comme « L'échappée vosgienne » lancée par Thibault et Justine Lecomte, champions d'aviron et leurs complices, le biathlète Julien Humbertclaude, et Jérôme Laheurte, ancien boss des équipes de France de saut et combiné nordique. Comme les frères Valence qui lancent le Pearl Padle au Beillard, Julien Marx, l'inventeur de la géniale marque Point.G, Jérôme Hirth, le nouveau président de la Société des fêtes, Jérôme, Nicolas, Barthélémy Schmitt qui sèment des étoiles en chocolat dans la prunelle des gourmets.

Comme Emeric Bourlier - Mathieu, qui invente son air board au tremplin des Bas Rupts. Comme Loïc Moresi à la MCL, inventeur du festival Graines des Toiles, comme les élèves du lycée hôtelier, ceux de Pierre Gilles de Gennes, les enfants de l'artisanat qui briguent un ruban de MOF.

LE STATIONNEMENT PAYANT

Point / Situation actuelle

Après des années de gratuité, la municipalité change de doctrine. Pour requinquer les finances communales, elle a décidé sans concertation de lancer un appel d'offres. Il appartiendra aux futurs élus sortis des urnes de confirmer. De différer. Ou de renoncer.

Pour l'heure, le schéma est le suivant :

- Achat d'horodateurs avec saisie de la plaque d'immatriculation pour un montant de 261.185 euros avec la Société FLOWBIRD. Gestion assurée par la Ville. L'intégralité des recettes de stationnement perçu lors des verbalisations sera versée à la commune.

Plusieurs zones sont à l'étude : une zone avec tarification haute pour les parkings et rues à proximité directe du lac. Une zone à tarification plus basse pour les parkings du centre-ville comme la place du Tilleul... Les zones bleues déjà existantes resteront en zone bleue. En centre-ville et dans le reste de la commune, seules les places seront concernées et pas les rues. Des tarifications différentes sont à l'étude pour les résidents. Si la gratuité n'est pas envisageable au regard de la jurisprudence, une tarification plus avantageuse est envisagée.

Autres suggestions

Installer des barrières automatiques pour les parkings au bord du lac avec paiement carte bancaire (pas d'horodateurs)

Pourquoi ne pas verbaliser les centaines de véhicules mal garés près du lac durant l'été ? D'autant qu'elles empiètent sur les passages piétons et les pistes cyclables. Idem aux abords du marché les jeudis et samedis (alors qu'il suffit de marcher un peu le long des ateliers municipaux/pompiers pour trouver des places) où qui occupent la place PMR comme si c'était une dépose minute ?

Parking du marché

Large souhait d'édifier la halle d'un marché couvert pour améliorer le confort des camelots, des usagers et des consommateurs durant les périodes de mauvaise saison. En contrepoint,

une suggestion quasi unanime préconise la construction d'un parking souterrain public et payant, comme cela se fait dans de nombreuses villes et stations touristiques de la dimension de Gérardmer.

La PIETONNISATION

Piétonnisation de l'hyper centre, selon les saisons, après concertation.

Aménagement des trottoirs pour les poussettes et les handicapés

Doublement des chaussées d'accès à la Mauselaine et aux Xettes de voies cyclables et de cheminements piétonniers.

Eclairages systématiques des passages pour piétons.

Gérardmer dispose d'un important réseau de passées communales. Celles-ci ne pourraient-elles pas être aménagées pour devenir des sentiers de randonnées. Avec une station de départ en centre-ville (Office du tourisme) d'où partiraient les sentiers de randonnée vers les points de vue remarquables en empruntant le réseau du Club Vosgien.

Le LAC

Proposer à un partenaire privé d'assurer l'entretien du tour du lac contre un retour d'image positif pour son enseigne. Pourquoi pas le Casino Joa ? Un grand hôtel ? Une marque textile réputée ?

Rendre accessible le tour du lac aux piétons, aux personnes en situation de handicap, aux parents avec poussette.

Equiper le périmètre de bancs, d'aire de repos et de places de pique-nique.

Améliorer la présentation didactique du lac, en rendant compte de ses origines, de ses biotopes, de sa faune et de sa flore.

Organiser des expositions éphémères sur ses rives (photographies, peintures sculptures, land 'art).

Limiter les populations de canards qui exterminent les anodontes (grosses moules) en les cassant sur les rochers, mais aussi les grenouilles en se gavant de leurs oeufs.

Rendre public l'état sanitaire de la masse d'eau chaque mois.

Dresser un diagnostic précis des dépôts d'armes subsistant au fond de l'eau. Engager une campagne de résorption définitive.

Dresser l'inventaire sanitaire des ruisseaux et cascades alimentant le lac. Assurer une protection de ses eaux en amont.

Bloquer la pollution engendrée par le salage des chaussés l'hiver.

Associer des Sociétés gérômoises de traitement des flux à l'expérience éprouvée (Ionizewater).

Le CABE

Clé de l'offre touristique gérômoise, le Centre aquatique et de bien-être (CABE) constitue un poids financier significatif pour la commune.

Une gestion plus efficiente doit être mise en place et l'usager fortement associé au financement de cet équipement, d'autant que les malfaçons font courir d'importants risques financiers au budget municipal.

Si une procédure de règlement amiable a été engagée, la commune doit obtenir en complément de la réfection des bétons, la réparation des dommages annexes et la compensation des pertes de recettes résultant de la fermeture du site durant la réparation.

Horaires d'ouverture étendus pour les équipements municipaux et de bien-être.

Révision des tarifs

Etude sur un nouveau dimensionnement du centre de bien être avec l'obtention d'un agrément thermal et centre de remise en forme.

S'inspirer du XIX ème siècle : cure de bourgeons de sapins, sève de bouleau, etc...

Le Centre des CONGRES

Utilisation du centre de congrès plus fréquente avec l'organisation de manifestations et / ou expositions thématiques (salon du vélo, salon des arts de la table et ustensiles de cuisine, salon du bien-être et des médecines alternatives, salon du stretching et du maintien en forme, ateliers de cuisine, inter tourisme (un territoire vient s'exposer en échange d'une exposition de Gérardmer sur le territoire de l'exposant).

Faciliter l'accès de la salle Belbriette ou de L'espace Lac aux associations gérômoises qui bénéficiaient d'un tarif préférentiel avant les restrictions budgétaires.

9. La CULTURE

Quatre Festivals de cinéma, trois Compagnies théâtrales inspirées par la carrière exceptionnelle de Claude Vanony, une Maison de la Culture pétillante d'initiatives, une Médiathèque tip top, un gisement musical inventif, l'association des « Peintres des Haut », une production littéraire originale... « Ce n'est déjà pas mal », diront certains. Pourtant, la culture gérômoise cherche un nouveau souffle. Une nouvelle ambition entre traditions et modernité qui colle au glamour de la station.

Valoriser le patrimoine culturel. Mettre en avant les traditions locales, l'histoire de la ville et ses événements phares. Soutenir les initiatives artistiques. Encourager les artistes locaux, multiplier les expositions, les concerts et les festivals pour enrichir la vie culturelle. Créer des musées ou centres d'interprétation : par exemple, un musée mariant l'histoire et les traditions de Gérardmer aux expressions contemporaines. L'épicentre d'une dynamique nouvelle, ouverte et conviviale.

Soigner l'image de Gérardmer

- Mettre en exergue l'histoire de la ville : rappeler les grandes étapes et son destin de ville phénix.
- Fabriquer un récit qui forge la fierté des habitants. Et l'illustrer par des images et des symboles.
- Réaliser de courtes vidéos promotionnelles, diffusibles sur les réseaux.
- Soigner l'image de Gérardmer, en vantant ses festivals de cinéma, de musique, de théâtre, ses spectacles, ses animations, etc...
- Créer une banque de supports iconographiques en collectant des images symboliques, des photos, des œuvres qui marquent l'esprit. (Blason au cerf blanc, photo de David Hockney, etc...)

Concertation avec les associations

Ouvrir une concertation avec les associations culturelles gérômoises pour connaître leurs souhaits, recenser leurs idées, définir des pistes de travail.

De nombreuses initiatives locales

Vanter et soutenir les productions locales :

- Les livres du club cartophile de Patrick Meny et de Gilles Durand
- Vitrine et un rayon spécial à la Médiathèque sur les livres consacrés ou écrits à Gérardmer.
- Lancer un salon du Livre local.
- Les photographies :
 - L'œuvre extraordinaire de l'aventurier Vincent Munier
 - Les grandes signatures locales : Richard Brionne, Vincent Ganaye, Julien Marx, etc...
- Le Théâtre :
 - Souligner et rendre hommage à la carrière de Claude Vanony. Sa vie, son oeuvre. Ses sources d'inspiration. Le show et les stand up.
 - Créer une école de stand up inspirée par le conteur vosgien.
 - Jumeler avec l'action d'ACARA et son festival du rire.
 - Accompagner les troupes locales : la Compagnie Jean Gillet, celle du « Plateau ivre » et son festival « Mai en scène », et « Urgence ».
- Les Arts :
 - Soutenir, et mettre en valeur les initiatives des associations locales (Peintres des Hauts, artisans, musique, etc...)

La Musique

Jouer la carte musicale

Renforcer les relations avec l'Ecole de Musique. Mettre en avant le travail des professeurs et l'engagement des élèves.

Soutenir et développer les affiches de concerts : Festival de cordes de Kichompré, l'Académie des internationales de Musique Odasso, Résonances au Valtin, Rencontres musicales des Hautes Vosges.

Soutenir Rock'ô lac et l'électron Mountain Festival

Développer les programmations de l'Espace Lac.

Lancer des concerts à la Mauselaine.

Passer un partenariat avec Nancy Jazz Pulsations.

Le Cinéma

Créer un pôle cinéma

Dans la filiation des « Grandes Gueules », créer un pôle fort autour du cinéma.

Gérardmer capitale du 7ème art avec le Festival du cinéma fantastique, les Rencontres, Graines des Toiles, Montagne et aventure.

Créer une synergie promotionnelle pour exporter la réputation de la ville.

Collaborer avec le CNC, Canal Plus, Arte, la Sacem, le bureau des tournages Grand Est pour faciliter l'accueil des réalisateurs et de leurs productions.

Lancer une animation autour des métiers du cinéma avec accueil d'acteurs, stages grand public, décors, etc...

Des itinéraires multiples

Créer un itinéraire gourmand sur les spécialités locales (chocolat, bonbons, bières, petits crus, etc...)

Créer un itinéraire sur les traditions locales (contes et légendes, sabotier, granitiers, pierres du monde)

Créer un réseau de visite des villas remarquables

Créer un réseau des fermes remarquables

Baliser les tombes historiques au cimetière

Favoriser l'art contemporain

Mettre en évidence les galeries d'art locales

Soutenir les initiatives de l'association Entrelacs

Passer un partenariat avec les associations du Mur pour accueillir les œuvres des jeunes street artistes.

S'appuyer sur l'expérience du graveur gérômois Christin Georgel pour développer une dynamique de création.

Lancer des parcours de Land 'Art initiant le public aux beautés de la nature, en semant les itinéraires de photographies, de sculptures, d'œuvres picturales, musicales ou chorégraphiques.

Un Musée pour Gérardmer

Une histoire à faire revivre

Riche de traditions, de vieux métiers, d'expériences humaines, le patrimoine local est trop peu visible.

En 1977, les Ménestrels de Gérardmer et Jean Grossier cédaient à la ville la Maison Chevrotot qui abritait le Musée place du Vieux Gérardmer, avec tout ce qu'ils avaient passionnément entreposé pendant plus de cinquante ans (biens du patrimoine local, matériels, costumes), en contrepartie de quoi le conseil municipal s'était engagé à pérenniser le Musée déjà créé.

Par acte notarié du 20 octobre 1977, le conseil municipal de l'époque avait officialisé son engagement.

Malheureusement, la promesse n'a pas été tenue, en dépit d'une réouverture du Musée par Jean Grossier dans l'immeuble Zimmerman durant les années 1988 à 1990.

Aujourd'hui, l'idée du Musée est plus que jamais d'actualité. A condition de le financer avec pragmatisme en attirant un nombreux public.

Des contenus pour un musée

- En diversifiant les collections :
 - Fonds des Ménestrels et Jean Grossier
 - Club cartophile de Gérardmer
 - L'histoire de la station et la collection de ski de René Bourquin
 - Legs Reinach
 - Arts et traditions populaires
 - Savoir-faire: histoire du textile, des scieurs et fabricants de chalets, des entreprises emblématiques de la vallée.
 - Histoire du tramway.
 - La tragédie de 1944
 - La reconstruction de la ville après les nazis
 - La vie à Gérardmer dans les années 80, 2000 (avec la tempête de 1999, l'occasion manquée de la collection d'art forain Marchal), etc...
 - Le cinéma
- En lui donnant une dimension contemporaine : accès numérique, Intelligence artificielle, interactivités, ateliers participatifs, etc...
- En bâtissant un projet muséographique dynamique (en concertation avec partenaires scientifiques, DRAC, Ministère) pour établir une étude de faisabilité.

Un lieu pour un musée

Lui trouver un lieu : anciens abattoirs, ancien central téléphonique, Sapin des Vosges, etc...